



MISE A L'ENQUETE PUBLIQUE

Commune de Chalais

L'Administration communale de Chalais soumet à l'enquête publique les demandes d'autorisation de construire déposées par :

- Mme et M. Mendez (-Huguelet) Nancy et Marcello à Chalais, par le bureau d'architecture Véronique Tapparel-Main à Réchy, pour la construction d'une maison d'habitation et la pose d'une pompe à chaleur à Chalais, bord du Canal 35, parcelle n° 5710, plan n° 44, Tsanzirou, zone d'habitat collectif 0.50, coordonnées 2.605.890/1.124.130 (Dérogation art. 37 RCC-Zone)
- Mme et M. Geremia (-Juillard) Véronique et Grégoire à Chalais, par le bureau d'architecture Véronique Tapparel-Main à Réchy, pour la construction d'une maison d'habitation et la pose d'une pompe à chaleur à Chalais, bord du Canal 33, parcelle n° 5547, plan n° 44, Tsanzirou, zone d'habitat collectif 0.50, coordonnées 2.605.890/1.124.080 (Dérogation art. 37 RCC-Zone)

Les plans peuvent être consultés au centre administratif communal de Chalais les jours d'ouverture des bureaux, soit lundi, mercredi et vendredi de 8 h. 00 à 12 h. 00.

Les oppositions ou observations éventuelles doivent parvenir à l'Administration communale, sous pli chargé, dans les **30 jours** qui suivent la présente publication.

ADMINISTRATION COMMUNALE

Chalais, le 27 octobre 2010/cf